



Violences conjugales

Par Sao

Bonjour,

J'ai subi des violences conjugales pendant 3 ans et demi, j'avais déposé plainte mais le dossier était fermé motif pas de preuves suffisantes, alors que j'ai mentionné que j'ai des audios ou j'ai essayé de le faire avouer ce qu'il m'a fait et j'ai un certificat que j'étais dans un foyer. Malheureusement j'ai pas fait de certificat quand j'ai reçu les coups de tête et sur l'épaule qu'il m'a fallu faire des séances de kinésithérapie. Mais j'ai essayé de le faire avouer tout ça sur les audios et la police me les ont pas demandé! Et le dossier était fermé.

J'avais la colère après et je suis devenu une personne qui l'insulte aussi et qui le tape qu'on il me tape. et j'ai appelé la police qu'on il a essayé de m'enfermer à la maison après une dispute. Il m'a rendu les clés de la maison et la clé de la voiture après que la police a intervenu. et c'était pas la première fois, mais la première fois que j'appelle la police. et j'ai déposé une main courante pour ça. Par peur parce que monsieur m'avait dit, ça va se fermer comme avant et ça va se retourner contre toi, parce que lui était blessé à la main qu'on voulait reprendre mes clés et moi à la tête et à la main et j'ai un certificat pour ça.

Maintenant monsieur a déposé plainte à son tour pour violence conjugale! et me dit que mon dépôt de plainte se retournera contre moi, et a fait des audios. Et je me suis expliqué que j'ai commencé à me défendre contre ses tapes. Et il a des messages où je le traite de mentalité de conard et de caniveau. (c'est avec ses mots que j'étais traité avant de commencer à le lui dire). J'ai essayé de dire que c'est pas moi qui a écrit ses messages pour que je ne sois pas devenu le coupable alors que c'est moi la victime que j'ai subi autant de violence.

Est-ce que c'est considéré comme insultes devant la justice?

Merci beaucoup.

Par Isadore

Bonjour,

Les propos rapportés sont injurieux, mais le contexte est pris en compte. Le problème dans ce que vous rapportez est de déterminer s'il y a une légitime défense ou des violences conjugales réciproques.

Faites le 3919 et voyez un assistant social pour préparer votre séparation si vous n'avez pas les moyens de trouver un autre logement. Cette relation est clairement toxique.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Appelez le 3919.

Et ne répondez plus aux violences par des violences, portez plainte à la police.